

COMMUNE DE MOYAUX – CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 31 MARS 2011

Secrétaire de séance : M Alain LEBEY

Absents : M. COULON, Mme JOUANNAUD MOUTIER

Pouvoirs :

1. BUDGET ASSAINISEMENT.

Présentation de Monsieur Jean Claude CALUS, Adjoint au Maire, en charge des finances locales, sur proposition de la commission des finances.

- 1.1. **Compte administratif 2010.** Approuvé à l'unanimité (sauf M TESSON)
- 1.2. **Compte de gestion du receveur municipal.** Approuvé à l'unanimité
- 1.3. **Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2010 du budget primitif.** Approuvé à l'unanimité
- 1.4. **Budget primitif 2011.**
 - 1.4.1. Section exploitation. Approuvé à l'unanimité 127 000 €
 - 1.4.2. Section investissement. Approuvé à l'unanimité

2. BUDGET COMMUNAL.

- 2.1. **Compte administratif 2010.** Approuvé à l'unanimité
- 2.2. **Compte de gestion du receveur municipal.** Approuvé à l'unanimité
- 2.3. **Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2010 du budget primitif.** Approuvé à l'unanimité
- 2.4. **Budget primitif 2011.**
 - 2.4.1. Section fonctionnement. 1 167 000 € - Approuvé à l'unanimité
 - 2.4.2. Section investissement. 1 590 000 € - Approuvé à l'unanimité

Vote des taux de contribution : augmentation des taux de 1,5% - approuvé à l'unanimité

3. PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Objet.

Plan local d'urbanisme intercommunal. - Avis sur les modalités de concertation définies par la Communauté de communes MOYAUX Porte du Pays d'Auge.

Le Maire rappelle les dispositions en vigueur des lois Solidarité et Renouveau Urbains, particulièrement la création des PLU, et Urbanisme et Habitat. Il ajoute que la Communauté de Communes MOYAUX Porte du Pays d'Auge a défini les

modalités de mise en place d'une phase de concertation durant toute la durée des études avec la population, les associations locales et les autres personnes concernées, conformément aux nouvelles dispositions de la loi.

Le Maire expose ces modalités, pour avis du Conseil Municipal :

- une mise à disposition de documents d'information et notamment le porter à connaissance établi par les services de l'Etat, et de cahiers pour recevoir l'expression des habitants aux heures habituelles d'ouverture de la Communauté de communes, Résidence du Lavoir à MOYAUX – 14590.
- une réunion publique d'information organisée au siège de la Communauté de communes.
- une mise à disposition dans les mairies des communes membres de documents d'information et notamment le porter à connaissance établi par les services de l'Etat, et de cahiers pour recevoir l'expression des habitants aux heures habituelles d'ouverture des mairies

Délibération

Après avoir entendu le Maire ...

Vu les dispositions des Solidarité et Renouvellement Urbains du 13 décembre 2000, Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003, et notamment l'article L123-1 du code de l'urbanisme,

Vu les dispositions du décret du 27 mars 2001 modifiant le code de l'urbanisme et celles des articles R123-1 et suivants du code ainsi modifié,

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de communes MOYAUX Porte du Pays d'Auge en date du 16 décembre 2010 prescrivant l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal et définissant les modalités de la concertation

Entendu les avis des membres du Conseil municipal

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, est invité à donner un avis favorable aux modalités de la concertation définies par le Conseil communautaire de la Communauté de communes MOYAUX Porte du Pays d'Auge.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les modalités de la concertation définies par la Cdc de Moyaux.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet et sera affichée pendant 1 mois en Mairie.

4. ESPACE PUBLIC NUMERIQUE.

Monsieur le Maire invite Monsieur Edmond TATUAM CHATUE, responsable de l'Espace Public Numérique de Moyaux, à présenter le rapport d'activité 2010.

5. CONSEIL MUNICIPAL - INFORMATION.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission du Conseil Municipal de Monsieur Christian FOUGERAY,

6. ECOLE MATERNELLE – COLETTE HARDEL.

6.1. Mise en service.

Le Conseil Municipal est informé que la nouvelle école maternelle a été mise en service le 14 mars 2011.

6.2. Inauguration.

Le Conseil Municipal est informé que la nouvelle école maternelle sera officiellement inaugurée le 30 avril 2011, à 11 heures.

7. COURRIERS RECENTS.

8. COMPTE-RENDU DES VICE-PRESIDENTS DE COMMISSION.

8.1. Commission du développement durable et de l'urbanisme – Monsieur Gérard PIERRE DE LA BRIERE.

8.2. Commission des finances et de l'intercommunalité – Monsieur Jean Claude CALUS.

8.3. Commission de l'éducation et des ressources humaines – Monsieur Francis GESLOT.

8.4. Commission de la vie et de la promotion communale – Monsieur Benoît CHARBONNEAU.

9. QUESTIONS ORALES.

10. DATES A RETENIR.

- Réunion préparatrice concernant l'aménagement du bourg RD 143 A, le 7 avril 2011 à 10 h, en présence de l'entreprise ACEMO, de la DDE, du SDEC, VEOLIA et du CAUE.

- Repas des Anciens, le dimanche 10 avril 2011.

- Foire à tout de l'U-S-Moyaux, le dimanche 1^{er} mai 2011.

- Journée des Amis de la Communauté de Communes, le dimanche 15 mai 2011.

- Mariage de Mlle Aurélie CAVIGNEAUX et de Monsieur Edmond CHATUAM CHATUE, le samedi 18 juin 2011.